

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2022
QUI SE TIENT À LA SALLE YVES-AUBUT

À une séance extraordinaire du Conseil, tenue à la salle Yves-Aubut à 19h45,
sont présents:

Séance
extraordinaire du
20 décembre 2022

M. Michaël Otis, maire,

Mme Louise Paquin Bédard, M. Patrick Landry,
M. Zacharie Cloutier-Julien, M. Henri Lampron,
M. Julien Chalifoux.

Absent :

M. Mathieu Cloutier

Sont aussi présents : Mme Chantal Martel, secrétaire-trésorière et M. Michel
Michaud, Directeur général

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h45,
M. Otis déclare l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à
tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- acceptation de l'ordre du jour
- 3- Désignation d'un signataire pour l'achat de la bâtisse de la caisse
populaire
- 4- reddition compte tecq,
- 5- période de question
- 6- Fermeture

Rés. #5979-12-22
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que l'ordre du jour
soit accepté,
Adoptée.

Rés. #5980-12-22
Signataire achat
caisse

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de nommer M.
Michael Otis, maire ou M. Michel Michaud, directeur général, signataires pour
l'achat du lot 4 880 733.

Adoptée

Rés. #5981-12-22
Reddition de
compte Tecq

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'approuver la
reddition de compte de la tecq pour les dépenses liées à la réparation du chemin
de la traverse au montant de \$241 600.10

Adoptée.

Période de
questions

Aucune question

Rés. #5982-12-22
Fermeture

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Il est proposé par Mme. Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement à 19h58
de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.

M. Michaël Otis,
Maire.

Michel Michaud,
Directeur général.